



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 152 – 2ème trimestre 2012

Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des établissements de crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	25

Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) et de la Banque de France, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'Iedom auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF-).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale. A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquence sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,5 % de l'encours total à fin juin 2012 (pourcentage identique par rapport à mars 2012), contre 5,8 % à fin décembre 2011.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises. Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

¹ Le seuil des déclarations a été ramené de 45 000 à 25 000 euros à compter de février 2006.

1. Synthèse

1. La conjoncture internationale du deuxième trimestre 2012

Au deuxième trimestre 2012, la reprise mondiale, déjà molle, donne des signes de faiblesse en raison des tensions financières persistantes en Europe et de la croissance moins forte que prévu des pays émergents. D'après les dernières projections du Fonds Monétaire International réalisées en juillet 2012, le taux de croissance de l'économie mondiale serait de 3,5 % en 2012, soit 0,1 point de moins que prévu en avril 2012.

La croissance américaine, bien que positive à 0,4 % au deuxième trimestre, diminue par rapport au précédent trimestre (+0,5 % au premier trimestre 2012). Le pouvoir d'achat des ménages américains est toujours soutenu par un marché du travail relativement dynamique (taux de chômage à 8,2 % en juin 2012).

En Asie, le Japon enregistre à son tour un ralentissement économique, malgré l'augmentation des dépenses publiques et privées consécutive à la catastrophe de Fukushima. Sa croissance s'effrite, passant de 1,3 à 0,3 % entre le premier et le deuxième trimestre 2012. La progression des exportations, de l'ordre de 1,2 % au deuxième trimestre, reste trop faible pour couvrir celle des importations, à +1,6 %. La croissance chinoise enregistre son sixième trimestre consécutif de ralentissement (7,6 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2012, contre 8,1 % au premier trimestre) résultant essentiellement de la baisse de l'activité du commerce mondial mais aussi de la décélération de la demande intérieure.

Conséquence des tensions accrues sur plusieurs marchés financiers de la zone euro et du renforcement de l'incertitude, l'activité dans la zone euro recule au deuxième trimestre (-0,2 % par rapport au précédent trimestre). L'Allemagne n'est plus à l'abri du ralentissement économique qui affecte fortement les pays de la zone euro (+0,3 % au deuxième trimestre contre 0,5 % au précédent trimestre). En juin 2012, le taux de chômage dans la zone euro est de 11,2 % (+1,2 point par rapport à juin 2011). Par ailleurs, l'écart entre le taux de chômage des États membres est particulièrement significatif : en effet, la différence entre le taux de chômage le plus bas (en Autriche, 4,5 %) et le plus élevé (en Espagne, 24,8 %) est la plus importante de la dernière décennie.

Au deuxième, comme au premier trimestre 2012, le produit intérieur brut de la France est stable (0,0 %). Les dépenses de consommation des ménages reculent légèrement (-0,2 % après +0,2 %), tandis que la formation brute de capital fixe totale croît à nouveau (+0,6 %) après un repli au premier trimestre (-0,8 %). Les importations s'accroissent nettement (+1,8 % après +0,6 %), alors que les exportations restent peu dynamiques (+0,2 % après +0,1 %).

Lors de sa réunion du 5 juillet 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de réduire le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt de 25 points de base, à respectivement 0,75 %, 1,50 % et 0,00 %.

Lors de sa réunion du 6 septembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés. Par ailleurs, il a pris la décision de créer un nouveau programme de rachat, sans limite de montant, de dette à court terme sur le marché secondaire des obligations souveraines de la zone euro. Dénommé *Outright Monetary Transactions* -OMT- (en français : « Opérations monétaires en prise ferme »), ce programme de soutien vise « à traiter les graves perturbations affectant les marchés des obligations d'État qui proviennent, en particulier, de craintes infondées sur la réversibilité de l'euro » afin de préserver une transmission appropriée de la politique monétaire ainsi que l'unicité de la politique monétaire dans la zone euro. Il est assorti d'une stricte conditionnalité liée à la mise en place d'un programme du Fonds européen de stabilité financière (FES) et à la participation du FMI. Parallèlement, le Conseil des gouverneurs a adopté des mesures destinées à assurer la disponibilité de garanties suffisantes dans le cadre des opérations de refinancement de l'Eurosystème¹. Lors de la révision des taux des livrets d'épargne réglementés du 15 juillet 2012, le gouverneur de la Banque de France a décidé de maintenir le taux du livret A à 2,25 %.

Après avoir atteint un record à la mi-mars à 126 dollars le baril, le prix du pétrole (*Brent*) a connu une forte baisse au deuxième trimestre 2012 : en juin, son cours s'est établi à 96,4 dollars (soit un repli de 23,5 % depuis la mi-mars). Toutefois, en juillet, le prix du baril s'est à nouveau fortement redressé (+6,0 % sur le mois). Par ailleurs, en raison de la sécheresse exceptionnelle aux États-Unis et de l'état actuel des cultures dans d'autres régions céréalières, les prix des matières premières alimentaires se sont nettement redressés (+7,7 % en juillet 2012 après -1,8 % en juin).

¹ Pour davantage d'information sur ces décisions de la BCE :
<http://www.banque-france.fr/uploads/media/declaration-introductive-06-09-2012-v2.pdf>
<http://www.banque-france.fr/uploads/media/pr120906.fr.pdf>
<http://www.banque-france.fr/uploads/media/mesures-visant-a-preserver-la-disponibilite-des-garanties-06-09-2012-v2.pdf>

2. La conjoncture du deuxième trimestre 2012 à la Martinique

Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI), les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi, est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.

Au 30 juin 2012, la conjoncture locale, toujours impactée par les conséquences de la crise économique mondiale, se caractérise par un essoufflement des investissements privés, un maintien élevé de la courbe du chômage et une évolution contrastée de la vulnérabilité des entreprises (hausse du nombre de personnes morales en interdiction bancaire et baisse des incidents de paiement sur effets en nombre et en montant). En dépit de la persistance d'une situation économique défavorable, les banques continuent d'accompagner le financement de l'économie martiniquaise.

Globalement, à 7,9 milliards d'euros, l'encours sain de crédits de l'ensemble des établissements est en légère hausse (+0,2 % contre +1,7 % au 31 mars 2012). Cette progression est plus significative en glissement annuel (+2,5 %). Au deuxième trimestre, les créances douteuses brutes sont en repli (-0,6 %) ; le taux de créances douteuses demeurant inchangé à 6,2 %.

L'encours sain des **entreprises** progresse (+0,9 % contre -0,2 % au 31 mars 2012) sous l'effet d'un effritement des crédits d'équipement (-7,0 % contre +1,0 % au premier trimestre), alors que les crédits d'exploitation progressent sensiblement (+21,8 % contre -5,5 % au 31 mars), en lien avec les difficultés de trésorerie des entreprises.

Les crédits aux **ménages** stagnent (+0,1 % contre +0,4 %), sous l'effet de la baisse de l'encours des crédits à la consommation (-1,2 % au 30 juin contre -1,1% au 31 mars), alors que les crédits à l'habitat résistent mieux (+0,6 % contre +1,1 %).

Enfin, les engagements en faveur des **collectivités locales** progressent (+2,0 % contre +4,6 % au 31 mars).

Les **actifs financiers** des agents économiques sont en léger repli (-0,4 % contre +0,9 % au précédent trimestre), à 6,3 milliards d'euros, sous l'effet de la baisse sensible des avoirs des entreprises (-6,1 % à 1,1 milliard d'euros) partiellement compensée par une progression de ceux des ménages (+0,8 % à 4,8 milliards d'euros) et, dans une moindre mesure, de ceux des collectivités (+3,4 % à 393,1 millions d'euros).

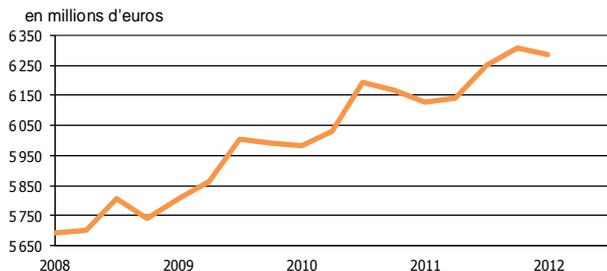
2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

Léger repli des actifs financiers

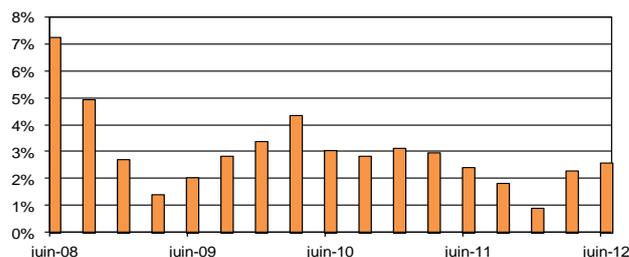
Au 30 juin 2012, l'encours des actifs financiers des agents économiques martiniquais auprès des établissements de crédit s'établit à 6,3 milliards d'euros. Il enregistre une baisse de 0,4 % contre +0,9 % au 31 mars 2012 (+2,6 % sur un an). Cette évolution est imputable aux entreprises, dont les avoirs sont en recul de 6,1 % à 1,1 milliard d'euros, corroborant ainsi les résultats de la dernière enquête de conjoncture de l'IEDOM qui révèle des difficultés de trésorerie dans la plupart des secteurs. En revanche, les actifs des ménages sont en progression à 4,8 milliards d'euros (+0,8 % sur le trimestre).

Total des actifs financiers

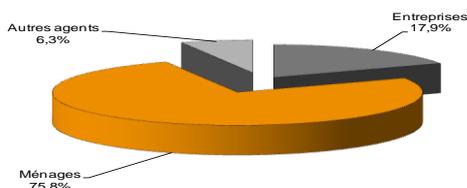
Données brutes en millions d'euros



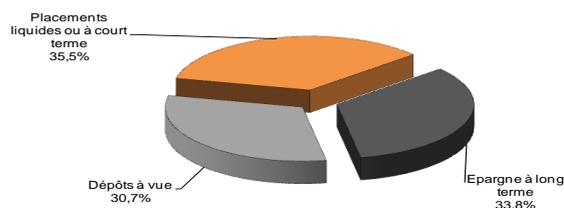
Variation sur un an



Répartition des actifs financiers par agent économique au 30/06/2012



Répartition des actifs financiers par nature au 30/06/2012



Poursuite de l'érosion des dépôts à vue

Au 30 juin 2012, l'encours global des dépôts à vue s'établit à 1,9 milliard d'euros, à nouveau en recul (-0,7 %), quoique moins marqué qu'à fin mars 2012 (-2 %).

Les **entreprises**, confrontées à une baisse sensible de leurs liquidités, sont contraintes de puiser dans leurs dépôts, dont l'encours atteint son plus bas niveau depuis juin 2009, à 639,2 millions d'euros (-7,2 % à fin juin 2012 contre -4,1 % en mars).

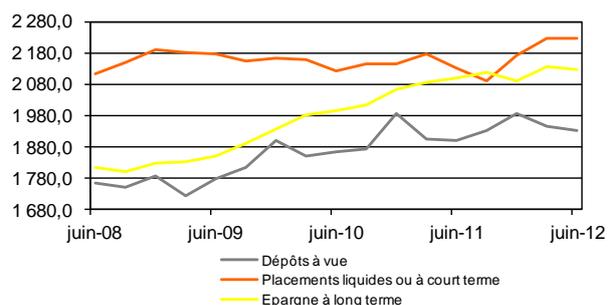
A l'inverse, les dépôts à vue des **ménages** progressent de 2,6 % pour s'établir à environ 1,1 milliard d'euros. Dans une conjoncture économique défavorable, cette évolution pourrait traduire un regain d'intérêt pour une épargne immédiatement disponible, plutôt que placée à terme.

L'encours des dépôts à vue des **autres agents** s'établit à 204,8 millions d'euros (+4,0 %).

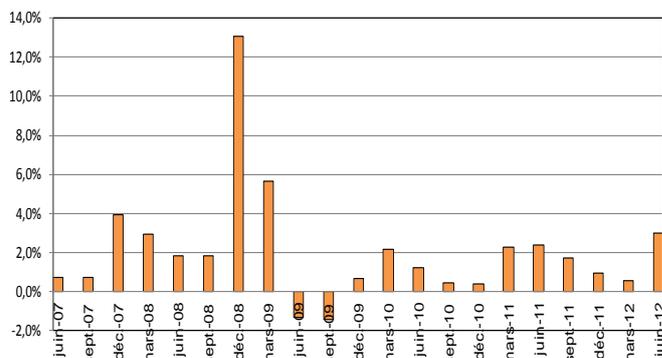
Stabilité des placements liquides ou à court terme

Les placements liquides ou à court terme sont globalement stables à 2,2 milliards d'euros (+0,0 % par rapport à mars 2012). Le poids relatif des comptes d'épargne à régime spécial (1,4 milliard d'euros, soit 64,7 % de ces actifs) progresse (+ 1,8 %). Ces produits d'épargne sont, dans le contexte actuel, plus attractifs que les placements indexés sur les taux du marché, car moins risqués. En dépit d'un taux de rémunération de l'épargne réglementée inchangé depuis août 2011, les livrets A et bleus poursuivent leur progression (+2,9 % à 551,0 millions).

Evolution des placements par maturités



Evolution du taux de croissance trimestriel de l'encours des livrets A



Les placements liquides ou à court terme des **entreprises** (436,3 millions d'euros) sont en recul (-4,6 % contre +0,8 % au précédent trimestre), en lien avec les difficultés de trésorerie susvisées. Ceux des **ménages** (1,6 milliard d'euros) continuent de progresser, à un rythme toutefois moindre (+1,0 % à contre +1,6 % à fin mars 2012).

Contraction de l'épargne à long terme

La reprise de l'épargne à long terme constatée à fin mars 2012 (+ 2,0 %) ne s'est pas confirmée ce trimestre. A 2,1 milliards d'euros à fin juin 2012, l'encours est en repli de 0,4 %.

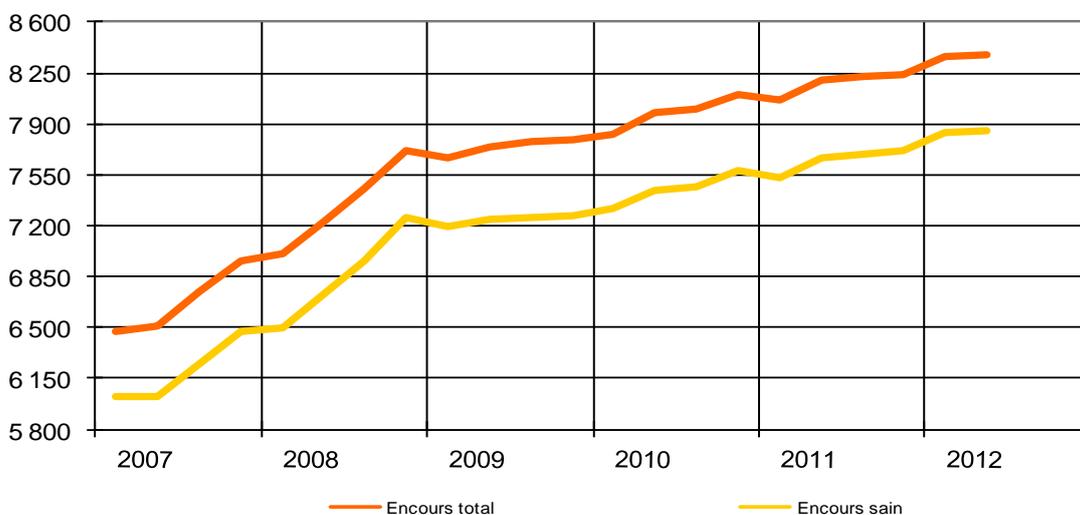
L'épargne à long terme des **entreprises** est en recul de 4,7 %, mais représente un encours faible (48,6 millions d'euros). L'épargne à long terme des **ménages** (2,1 milliards d'euros) est également en repli (-0,3 %), en lien avec l'évolution de l'assurance-vie (1,2 milliard d'euros) dont le rythme de croissance ralentit (+0,6 % contre +2,6 % à fin mars 2012), conséquence de l'arbitrage des ménages en faveur de placements plus liquides.

2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

Légère croissance des concours de l'ensemble des établissements de crédit

Au 30 juin 2012, le total des passifs financiers sains des établissements de crédit (installés ou non localement) s'établit à **7,9 milliards d'euros**, en hausse de 0,2 % sur le trimestre (+1,7 % au 31 mars, +2,5 % sur un an). Cette évolution est en lien avec la progression des crédits aux entreprises (+0,9 %).

Encours des établissements de crédit installés ou non localement

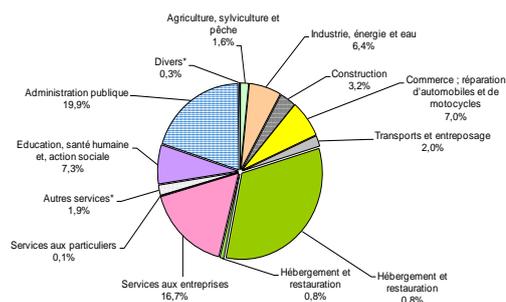


Progression des crédits aux entreprises

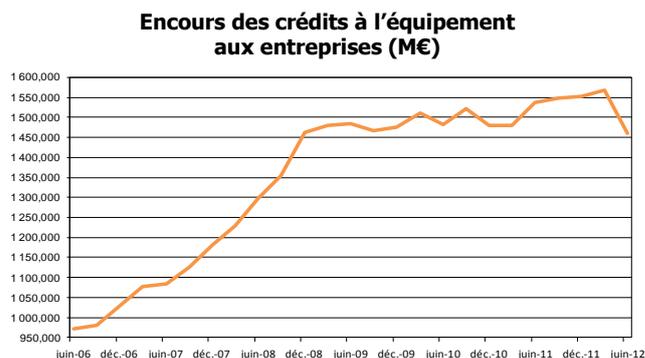
A 3,3 milliards d'euros, l'encours total des **entreprises** croît de 0,9 % (contre -0,2 % au premier trimestre).

Cette tendance est particulièrement marquée pour les secteurs de l'agriculture et de l'industrie dont la progression de l'encours est respectivement de 29,1 % et 16,5 % sur la période (données issues du SCR de la Banque de France), en lien avec l'évolution des crédits à court terme. Ces deux secteurs sont les principaux contributeurs à la hausse de l'encours.

Répartition des risques par secteur au 30 juin 2012



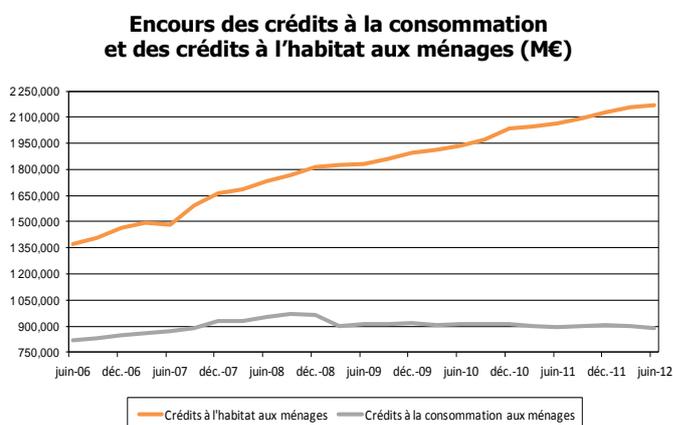
Les crédits aux entreprises pâtissent de la baisse sensible des *crédits d'investissement* (-6,5 % à 1,6 milliard d'euros), et tout particulièrement des *crédits à l'équipement* des entrepreneurs individuels (-33,8 % à 85,9 millions d'euros contre 129,7 millions d'euros à fin mars 2012). Les *crédits immobiliers* (1,1 milliard d'euros), en progression de 5,2 %, ne permettent pas d'inverser cette tendance.



Dans le contexte économique défavorable de la Martinique, l'évolution des *crédits d'exploitation* des entreprises (492,6 millions d'euros, +21,8 % contre -5,5 % en mars) atteste de leurs difficultés de trésorerie. Alors que les carnets de commandes peinent à se remplir, ainsi qu'il en ressort de la dernière enquête de conjoncture de l'IEDOM (« Tendances conjoncturelles n° 163 » de septembre 2012). Les *découverts* (253,0 millions d'euros) enregistrent une croissance sensible (+56,4 %). Le nombre de personnes morales en interdiction bancaire s'accroît de 2 % (2 486 contre 2 437 au 31 mars).

Maintien de l'encours de crédits aux ménages

Les crédits aux **ménages** sont globalement stables à 3,1 milliards d'euros (+0,1 % contre +0,4 % à fin mars 2012) : le rythme de croissance des *crédits à l'habitat* (2,2 milliards d'euros) ralentit (+0,6 % contre 1,1 % à fin mars 2012), tandis que les *crédits à la consommation* (888,3 millions d'euros) affichent un nouveau repli (-1,2 %). La vulnérabilité financière des particuliers (17 466 interdits bancaires) est stable (-0,3 % au 30 juin 2012, -1,6 % sur un an).



Ralentissement du rythme de progression des crédits aux collectivités locales

Après une croissance de 4,6 % au premier trimestre 2012, l'encours de crédit des **collectivités locales** (1,1 milliard d'euros) ne s'étoffe que de 2 % à fin juin, en lien avec la baisse sensible des crédits d'exploitation (-37,4 %). Pour leur part, les crédits d'investissement progressent au même rythme qu'au premier trimestre 2012 (+3,8 %).

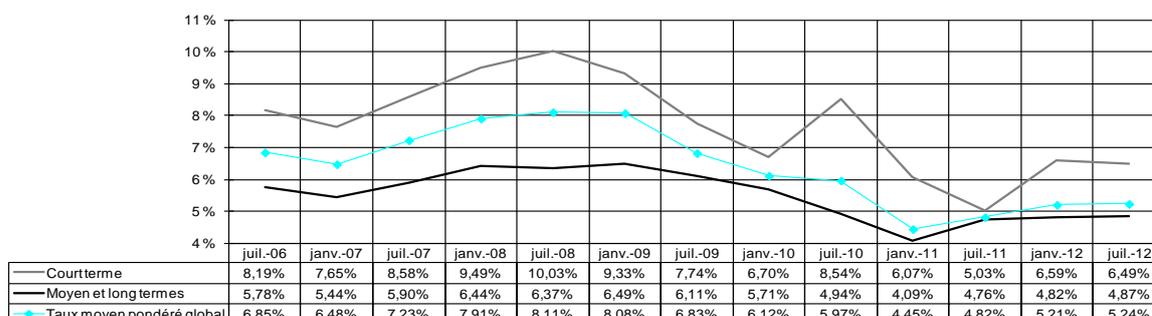
Stabilité de l'encours de crédit des établissements installés localement

Au 30 juin 2012, l'encours sain de crédit des établissements de crédit installés localement atteint 7,1 milliards d'euros, en légère progression de 0,2 % sur le trimestre (+3,8 % sur un an). Ils représentent 90,2 % de l'encours global de crédit de la place.

2.3- Stabilité des conditions débitrices aux entreprises

La dernière enquête semestrielle de l'IEDOM sur le **coût du crédit aux entreprises** a été réalisée en juillet 2012 auprès d'un échantillon de 7 établissements financiers de la place (données d'avril 2012 pour l'un d'entre eux, à défaut de données disponibles en juillet). Au cours du semestre, le **taux moyen pondéré global** des crédits octroyés aux entreprises à la Martinique évolue légèrement à la hausse et s'établit à 5,24 %. Le taux moyen pondéré des crédits à court terme, en baisse de 10 points de base, se porte à 6,49 %. Enfin, le taux moyen pondéré des crédits à moyen et long termes, en progression de 5 points de base, s'établit à 4,87 %.

Evolution des taux moyens pondérés des crédits



Source : IEDOM

2.4- Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

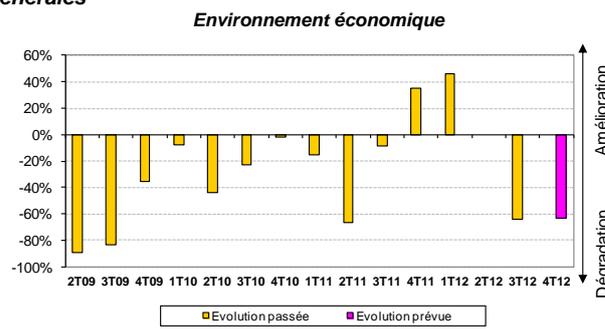
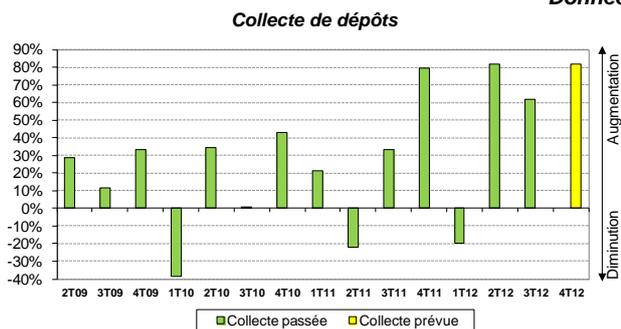
Les dirigeants des établissements de crédit ayant participé à l'enquête de conjoncture bancaire et financière de l'IEDOM anticipent un quatrième trimestre 2012 atone, caractérisé par une absence de visibilité sur l'environnement économique et social. Dans ce contexte, seule la collecte de dépôts (épargne de précaution des ménages notamment) continuerait d'être satisfaisante.

La production de crédits s'inscrirait en baisse sensible. Cette prévision concernerait aussi bien les crédits à la consommation, qui continueraient à se contracter, que les crédits à l'habitat des ménages, dont le rythme de progression ralentirait. Par ailleurs, en raison de l'attentisme des opérateurs privés et publics, la faiblesse de la demande d'investissement pourrait s'accroître, faute d'une relance de la commande publique.

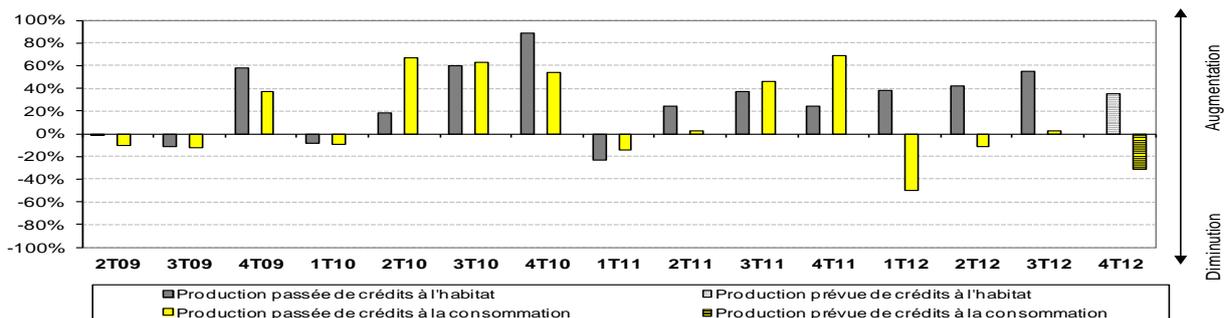
Enfin, la progression du PNB se maintiendrait, mais les difficultés de trésorerie récurrentes des entreprises pourraient se traduire par une augmentation du taux de défaillance, et impacter le coût du risque.

2. L'enquête auprès des établissements de crédit

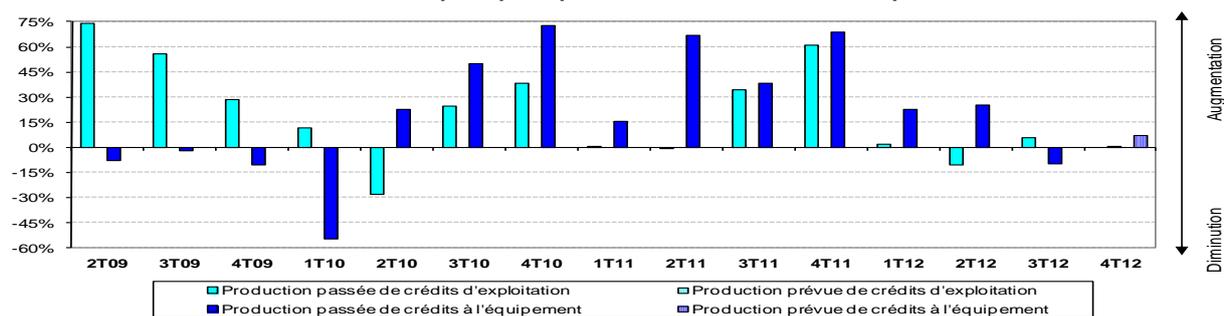
Données générales



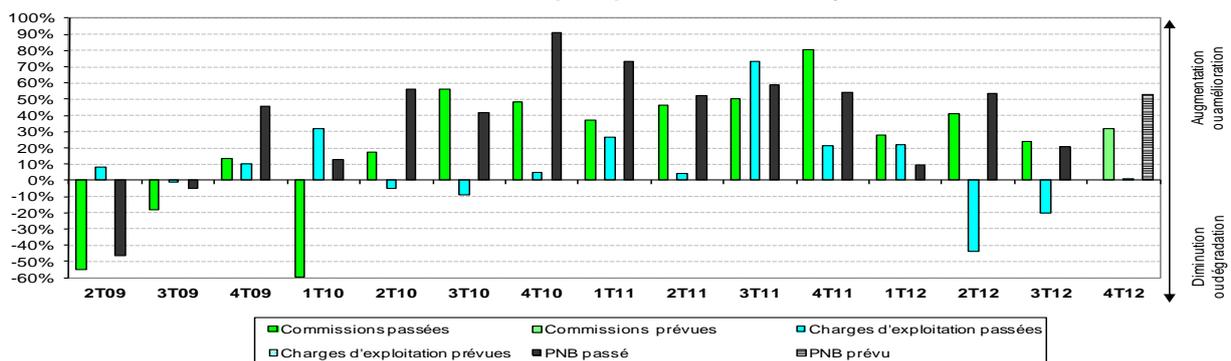
Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



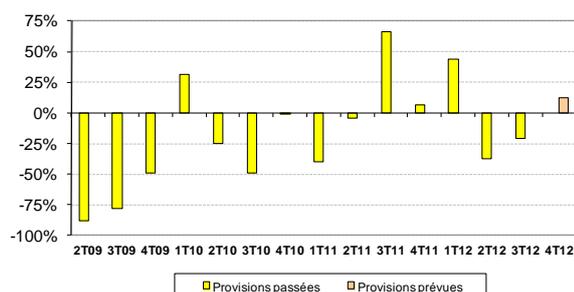
Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



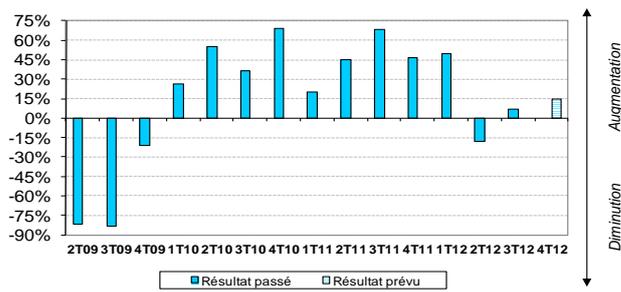
Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



Provisions – coût du risque



Résultats



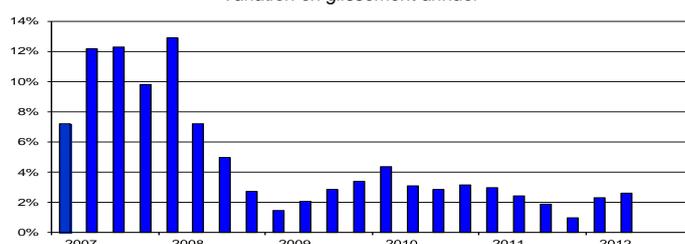
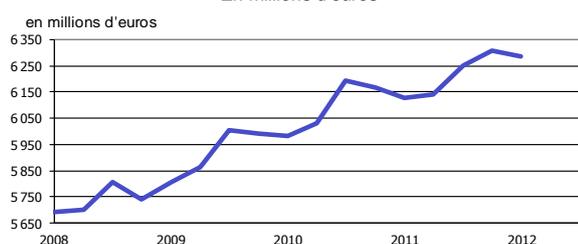
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros au									Variations	
	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	juin-11	sept.-11	déc.-11	mars-12	juin-12	1 an	1 trim.
Entreprises											
Dépôts à vue	585,5	627,2	617,3	646,1	660,0	682,5	718,3	688,6	639,2	-3,1%	-7,2%
Placements liquides ou à court terme	409,8	486,1	466,7	511,6	436,6	404,7	453,4	457,1	436,3	-0,1%	-4,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	2,0	1,7	4,5	14,8	14,7	20,3	7,6	5,0	18,3	23,8%	264,5%
Placements indexés sur les taux de marché	407,8	484,3	462,2	496,8	421,9	384,3	445,8	452,1	418,0	-0,9%	-7,5%
<i>dont : comptes à terme</i>	133,1	166,0	214,1	266,7	266,8	269,9	286,5	306,1	304,7	14,2%	-0,5%
<i>OPCVM monétaires</i>	178,5	172,7	188,2	177,5	91,0	58,5	94,4	117,2	94,4	3,7%	-19,5%
<i>certificats de dépôt</i>	92,1	144,9	59,2	52,3	63,7	55,5	64,5	28,3	18,6	-70,9%	-34,4%
Epargne à long terme	69,1	65,9	44,7	59,3	53,9	62,4	46,8	51,0	48,6	-9,8%	-4,7%
<i>dont : OPCVM non monétaires</i>	27,6	22,0	13,1	36,5	29,3	38,2	20,1	18,4	16,7	-42,8%	-9,1%
Encours total	1064,4	1179,2	1128,7	1217,0	1150,5	1149,6	1218,5	1196,7	1124,1	-2,3%	-6,1%
Ménages											
Dépôts à vue	914,7	966,5	991,3	1 050,3	1 077,2	1 073,9	1 067,0	1 060,4	1 088,0	1,0%	2,6%
Placements liquides ou à court terme	1367,8	1 506,0	1 589,7	1 533,7	1 557,3	1 555,2	1 583,2	1 608,2	1 624,7	4,3%	1,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	1142,8	1 235,9	1 331,5	1 321,8	1 344,7	1 345,3	1 367,9	1 381,4	1 390,2	3,4%	0,6%
<i>Livrets ordinaires</i>	447,0	477,8	500,0	500,6	502,4	504,0	507,2	514,0	515,6	2,6%	0,3%
<i>Livrets A et bleus</i>	357,9	393,2	467,7	466,7	495,0	497,6	514,5	522,5	528,2	6,7%	1,1%
<i>Livrets jeunes</i>	13,9	15,1	15,5	15,0	14,6	14,4	14,5	14,1	14,1	-3,3%	-0,2%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	92,6	98,5	85,8	77,4	70,1	69,7	67,4	64,3	64,4	-8,0%	0,3%
<i>LDD (anciens CODEVI)</i>	106,2	125,7	137,6	139,2	140,9	139,1	142,7	143,8	144,9	2,8%	0,8%
<i>Comptes d'épargne-logement</i>	125,2	125,5	124,9	122,8	121,8	120,6	121,6	122,6	123,0	1,0%	0,3%
Placements indexés sur les taux de marché	225,0	270,2	258,3	212,0	212,6	210,0	215,2	226,8	234,5	10,3%	3,4%
<i>dont : Comptes à terme</i>	175,8	212,0	196,0	173,3	181,6	185,0	188,8	200,4	209,5	15,4%	4,5%
<i>Bons de caisse</i>	2,3	2,1	2,0	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	-3,1%	-3,1%
<i>OPCVM monétaires</i>	46,9	56,1	60,3	36,9	29,4	23,3	24,8	24,8	23,5	-20,2%	-5,4%
Epargne à long terme	1657,2	1 739,7	1 800,5	1 931,9	2 025,1	2 031,1	2 024,7	2 062,1	2 055,2	1,5%	-0,3%
<i>Plans d'épargne-logement</i>	545,8	528,6	513,8	519,7	526,7	525,3	536,6	533,4	531,5	0,9%	-0,4%
<i>Plans d'épargne populaire</i>	102,6	94,2	86,4	81,5	72,5	69,9	69,4	67,8	66,6	-8,0%	-1,7%
<i>Autres comptes d'épargne</i>	6,0	5,4	6,0	5,2	4,4	4,3	4,2	4,0	4,5	3,4%	13,7%
<i>Portefeuille-titres</i>	162,1	152,3	175,7	190,7	201,0	187,4	178,7	196,8	188,2	-6,4%	-4,4%
<i>OPCVM non monétaires</i>	106,9	94,8	81,3	78,6	80,1	78,4	69,3	63,2	59,6	-25,5%	-5,7%
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	733,7	864,4	937,3	1 056,2	1 140,4	1 165,8	1 166,6	1 196,9	1 204,6	5,6%	0,6%
Encours total	3 939,6	4 212,3	4 381,5	4 515,9	4 659,6	4 660,3	4 674,8	4 730,7	4 767,9	2,3%	0,8%
Autres agents											
Dépôts à vue	187,1	172,7	171,7	170,1	163,1	177,9	200,5	196,9	204,8	25,6%	4,0%
Placements liquides ou à court terme	107,2	119,1	117,8	75,0	135,9	130,1	135,3	161,5	166,5	22,5%	3,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	18,8	19,5	24,3	27,3	28,5	29,4	29,1	31,0	33,8	18,4%	8,9%
Placements indexés sur les taux de marché	88,4	99,5	93,5	47,7	107,3	100,7	106,2	130,5	132,7	23,6%	1,7%
<i>(dt) comptes à terme</i>	35,4	44,3	49,3	14,4	82,2	83,2	86,5	87,3	88,9	8,2%	1,8%
Epargne à long terme	10,2	8,2	6,7	5,8	18,6	23,0	21,0	21,7	21,8	17,4%	0,8%
Encours total	304,4	300,0	296,2	250,9	317,6	331,1	356,8	380,1	393,1	23,8%	3,4%
TOTAL											
Dépôts à vue	1 687,2	1 766,4	1 780,3	1 866,6	1 900,3	1 934,3	1 985,7	1 945,9	1 932,0	1,7%	-0,7%
Placements liquides ou à court terme	1 884,8	2 111,2	2 174,3	2 120,4	2 129,9	2 090,0	2 171,9	2 226,8	2 227,6	4,6%	0,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 163,6	1 257,1	1 360,3	1 363,9	1 388,0	1 395,0	1 404,7	1 417,4	1 442,3	3,9%	1,8%
Placements indexés sur les taux de marché	721,2	854,1	814,0	756,5	741,9	695,0	767,2	809,4	785,3	5,9%	-3,0%
Epargne à long terme	1 736,4	1 813,9	1 851,8	1 997,0	2 097,5	2 116,5	2 092,5	2 134,7	2 125,6	1,3%	-0,4%
Encours total des actifs financiers	5308,5	5691,4	5806,4	5983,9	6127,7	6140,9	6250,2	6307,5	6285,1	2,6%	-0,4%

Ensemble des actifs financiers

En millions d'euros

Variation en glissement annuel



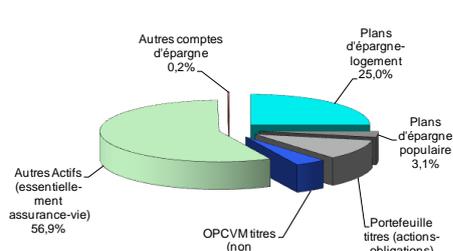
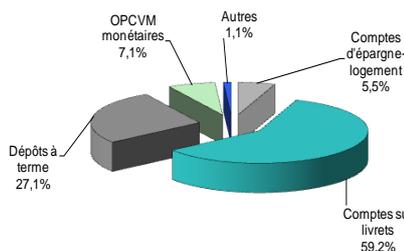
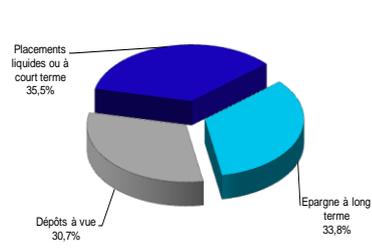
Structure des actifs financiers par nature au 30 juin 2012

Actifs financiers

Placements liquides ou à court terme

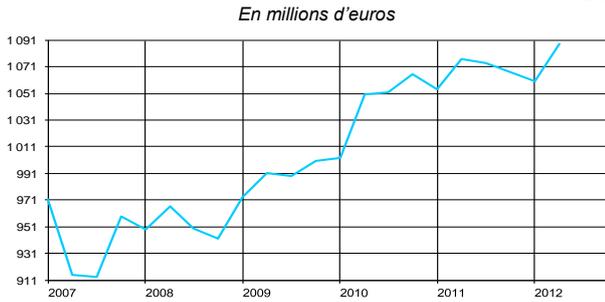
Epargne à long terme

30/06/2012

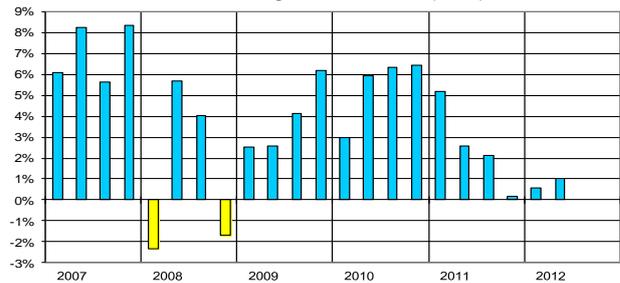


3.1 Les placements des ménages

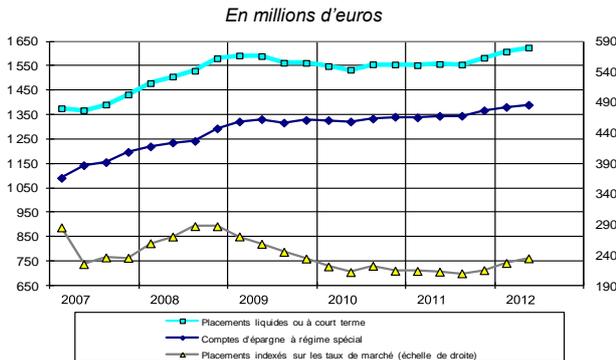
Dépôts à vue



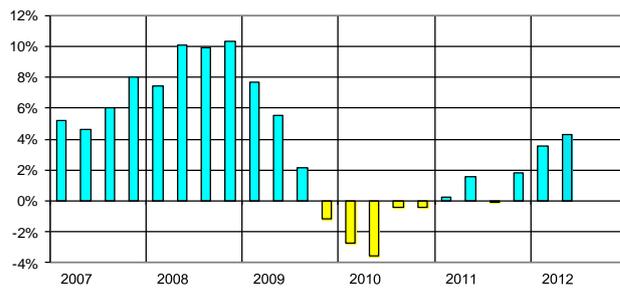
Variations en glissement annuel (en %)



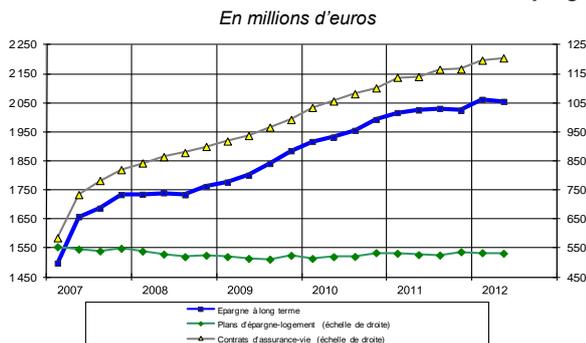
Placements liquides ou à court terme



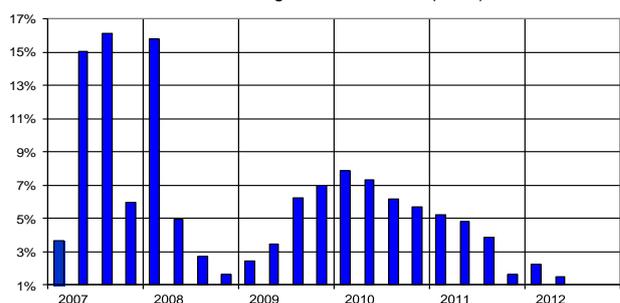
Variations en glissement annuel (en %)



Epargne à long terme

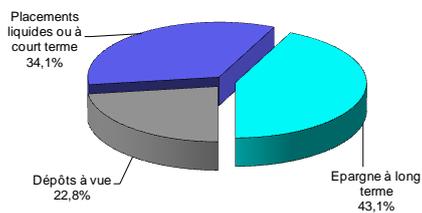


Variations en glissement annuel (en %)

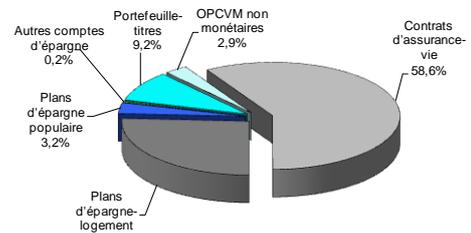


Structure des actifs financiers des ménages par nature au 30 juin 2012

Total actifs financiers : 4 767,9 M€

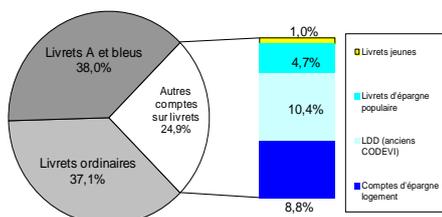


dont épargne à long terme : 2 055,2 M€

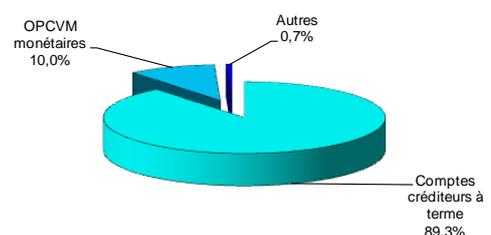


dont placements liquides ou à court terme : 1 624,7 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 390,2 millions d'euros

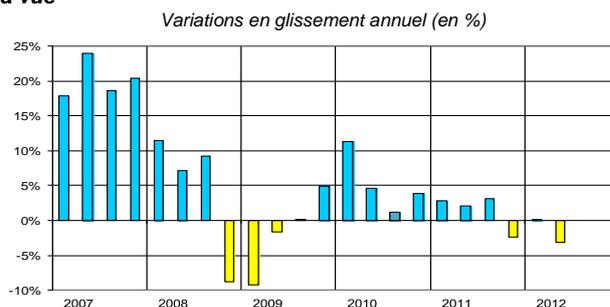
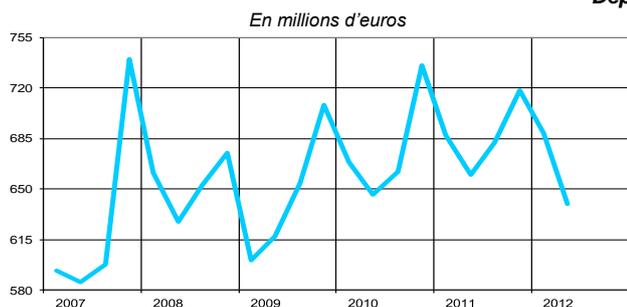


Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 234,5 millions d'euros

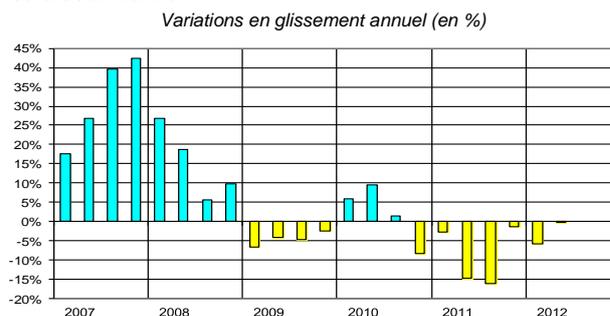
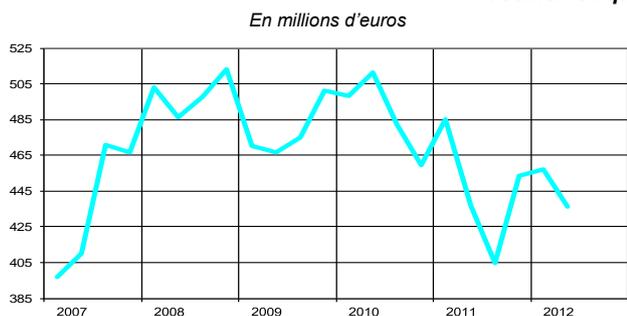


3.2 Les placements des entreprises

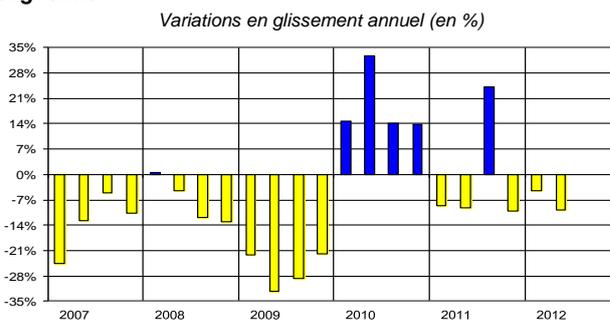
Dépôts à vue



Placements liquides ou à court terme

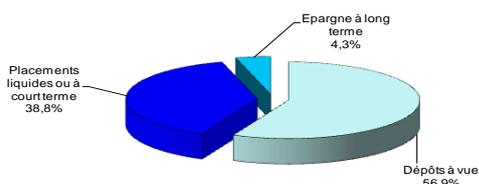


Épargne à long terme

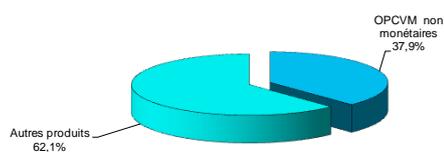


Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 30 juin 2012

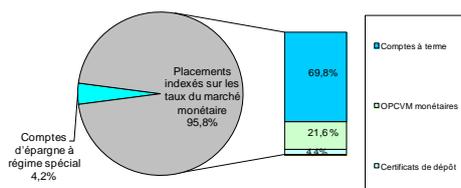
Total actifs financiers : 1 1124,1 M€



dont épargne à long terme : 48,6 M€



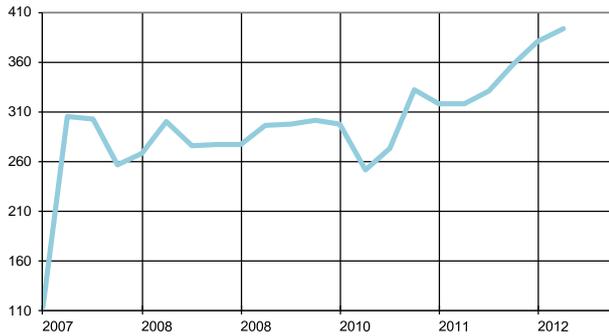
dont placements liquides ou à court terme : 436,3 M€



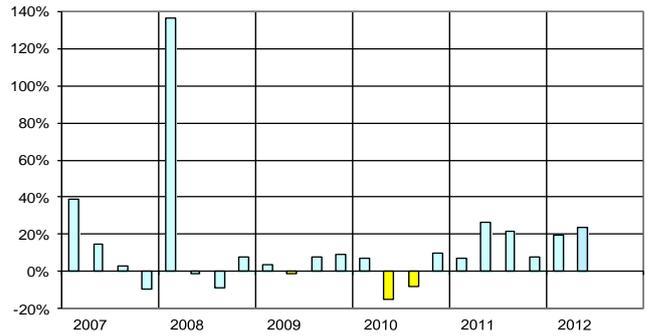
3.3 Les placements des autres agents

Total des actifs financiers

en millions d'euros

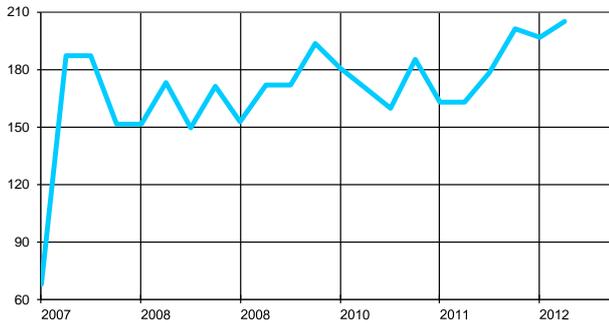


variations en glissement annuel (en %)

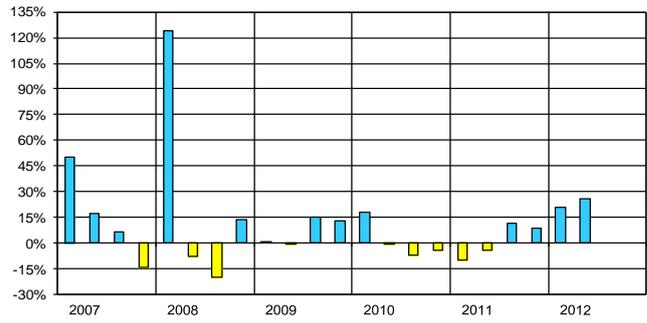


Dépôts à vue

en millions d'euros

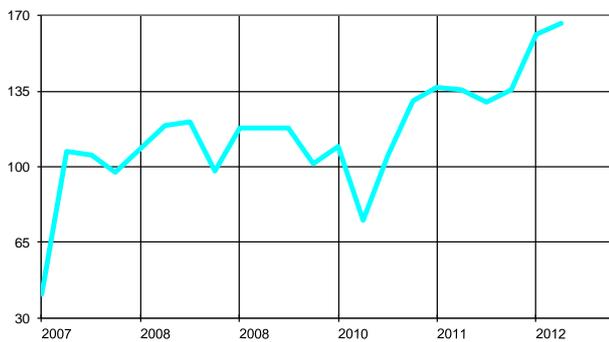


variations en glissement annuel (en %)

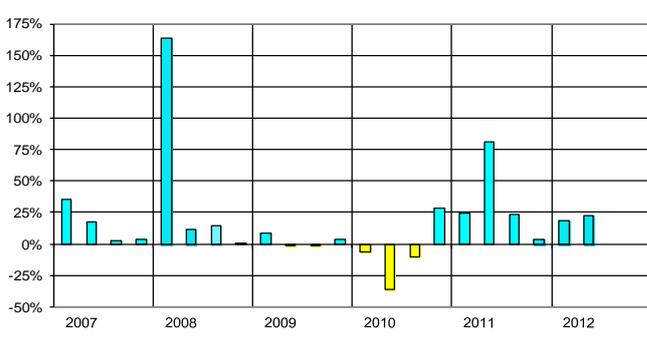


Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

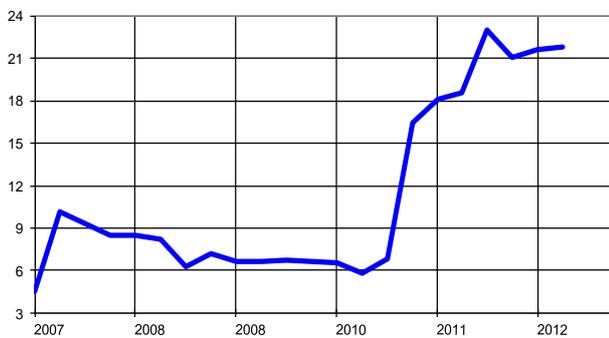


variations en glissement annuel (en %)

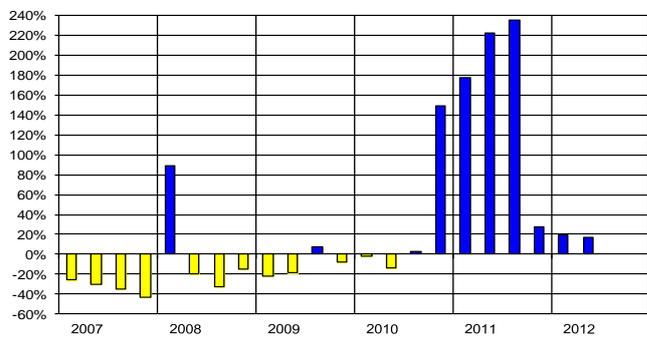


Epargne à long terme

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

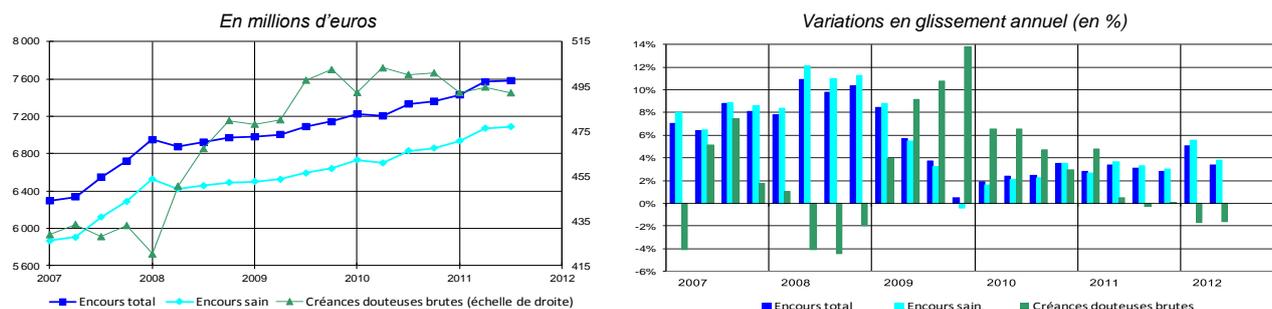


4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

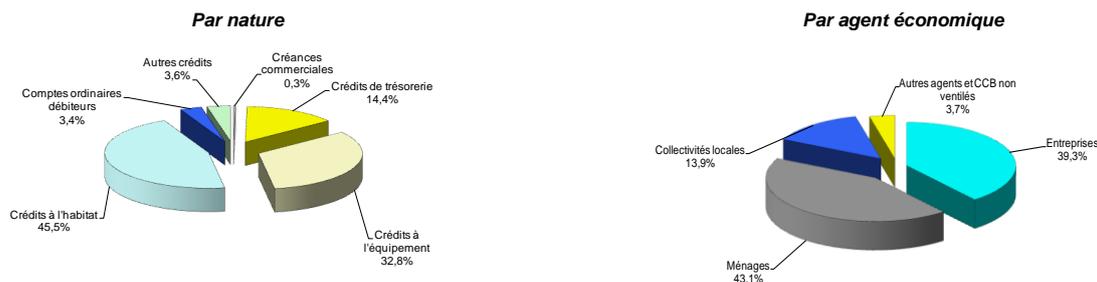
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros									Variations	
	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	juin-11	sept.-11	déc.-11	mars-12	juin-12	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	394,5	465,2	406,0	421,3	395,6	433,2	398,3	376,0	403,9	2,1%	7,4%
Créances commerciales	36,3	33,6	21,3	23,7	21,7	24,3	24,8	22,8	19,5	-10,2%	-14,5%
Crédits de trésorerie	204,1	257,2	193,6	182,4	180,9	197,4	188,1	175,1	184,7	2,1%	5,5%
(dt) entrepreneurs individuels	60,3	64,5	57,0	50,9	47,7	46,4	46,3	44,7	44,2	-7,3%	-1,2%
Comptes ordinaires débiteurs	120,6	133,5	156,5	171,0	154,3	175,1	153,1	153,3	176,9	14,6%	15,4%
Affacturage	33,5	40,9	34,6	44,2	38,7	36,5	32,4	24,9	22,9	-40,9%	-8,2%
Crédits d'investissement	1004,7	1 190,0	1 246,3	1 212,0	1 240,8	1 233,0	1 267,8	1 284,6	1 284,8	3,5%	0,0%
Crédits à l'équipement	886,4	1 064,3	1 129,3	1 108,0	1 142,5	1 142,3	1 170,6	1 185,9	1 189,8	4,1%	0,3%
(dt) entrepreneurs individuels	37,8	60,5	54,0	84,0	78,5	76,9	81,8	81,1	80,4	2,5%	-0,8%
Crédit-bail	118,3	125,8	117,0	103,9	98,3	90,7	97,2	98,7	95,0	-3,4%	-3,7%
Crédits immobiliers	1041,4	1 060,5	1 078,4	1 053,0	1 057,6	1 054,0	1 051,8	1 053,6	1 054,9	-0,3%	0,1%
Autres crédits	43,5	37,4	34,5	30,1	31,1	39,6	44,3	43,6	42,2	35,9%	-3,3%
Encours sain	2484,2	2 753,2	2 765,2	2 716,4	2 725,0	2 759,8	2 762,3	2 757,9	2 785,8	2,2%	1,0%
Ménages											
Crédits à la consommation	870,0	953,0	914,2	907,4	894,2	900,8	908,1	898,5	888,3	-0,7%	-1,1%
Crédits de trésorerie	798,8	875,1	834,8	822,1	806,4	806,1	819,8	808,3	800,1	-0,8%	-1,0%
Comptes ordinaires débiteurs	37,2	41,0	41,9	44,9	48,5	49,3	48,3	50,4	49,5	2,1%	-1,7%
Crédit-bail	34,1	36,9	37,5	40,4	39,2	45,3	40,0	39,8	38,7	-1,4%	-2,8%
Crédits à l'habitat	1464,0	1 717,6	1 811,3	1 932,8	2 060,7	2 086,4	2 126,4	2 150,5	2 164,2	5,0%	0,6%
Autres crédits	1,7	5,8	0,8	1,9	1,3	1,3	2,4	1,3	2,2	78,3%	66,9%
Encours sain	2335,8	2 676,4	2 726,3	2 842,1	2 956,2	2 988,5	3 036,9	3 050,4	3 054,8	3,3%	0,1%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	6,9	14,0	9,4	23,1	24,5	30,7	39,0	34,2	31,1	26,7%	-9,2%
Crédits de trésorerie	2,0	11,0	7,3	20,3	22,9	21,0	21,9	29,0	28,4	24,2%	-2,1%
Comptes ordinaires débiteurs	4,9	3,0	2,1	2,8	1,7	9,7	17,1	5,2	2,7	61,1%	-48,6%
Crédits d'investissement	527,4	565,5	828,5	828,9	849,6	845,5	862,3	919,8	949,2	11,7%	3,2%
Crédits à l'équipement	527,3	565,4	828,4	828,7	849,3	845,2	862,0	919,5	948,9	11,7%	3,2%
Crédit bail	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	-22,1%	-18,7%
Crédits immobiliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	2,1	2,8	ns	ns
Autres crédits	10,1	3,6	2,3	1,9	1,0	0,7	0,4	0,4	0,2	-78,3%	-49,0%
Encours sain	544,4	583,0	840,2	853,9	875,1	877,0	903,4	956,5	983,2	12,4%	2,8%
Autres agents											
Encours sain	95,0	109,3	124,5	179,6	275,4	235,0	234,6	308,6	265,7	-3,5%	-13,9%
TOTAL											
Encours sain	5459,4	6121,9	6456,3	6591,9	6831,6	6860,3	6937,2	7073,4	7089,5	3,8%	0,2%
Créances douteuses brutes totales	446,3	428,0	467,3	497,8	500,3	501,0	492,3	494,7	492,1	-1,6%	-0,5%
Provisions totales	294,2	282,5	294,3	288,4	318,8	318,0	304,0	309,0	280,4	-12,0%	-9,2%
Créances douteuses nettes totales	152,2	145,4	173,0	209,3	181,5	183,0	188,2	185,7	211,7	16,6%	14,0%
Encours total	5905,8	6549,9	6923,5	7089,7	7331,9	7361,3	7429,4	7568,1	7581,6	3,4%	0,2%
Taux de créances douteuses	7,6%	6,5%	6,7%	7,0%	6,8%	6,8%	6,6%	6,5%	6,5%	-0,3 pt	0,0 pt
Taux de provisionnement	65,9%	66,0%	63,0%	57,9%	63,7%	63,5%	61,8%	62,5%	57,0%	-6,7 pts	-5,5 pts

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux



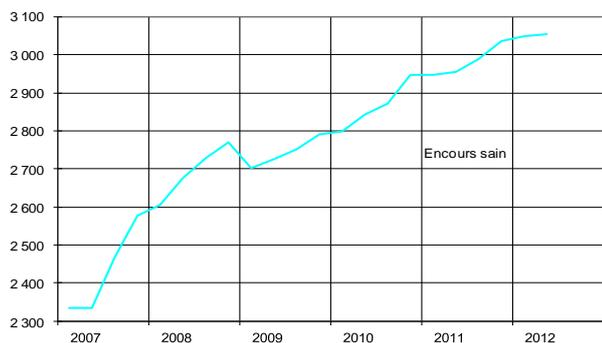
Structure des passifs financiers au 30 juin 2012



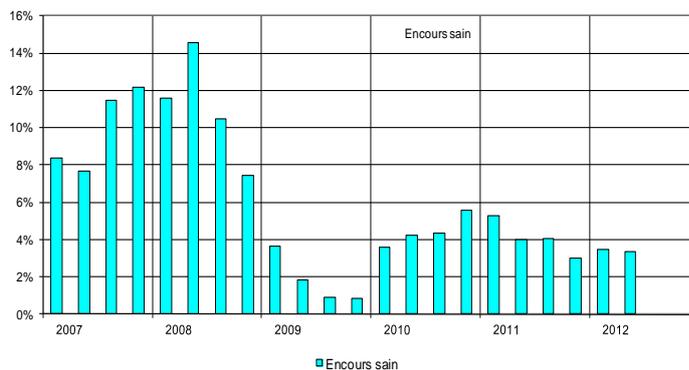
L'endettement des ménages

Ensemble des concours

En millions d'euros

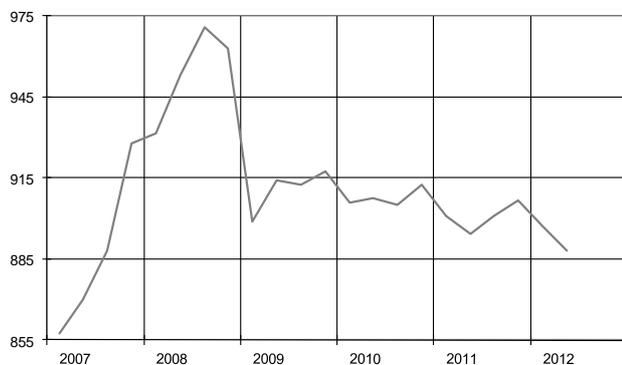


Variations en glissement annuel (en %)

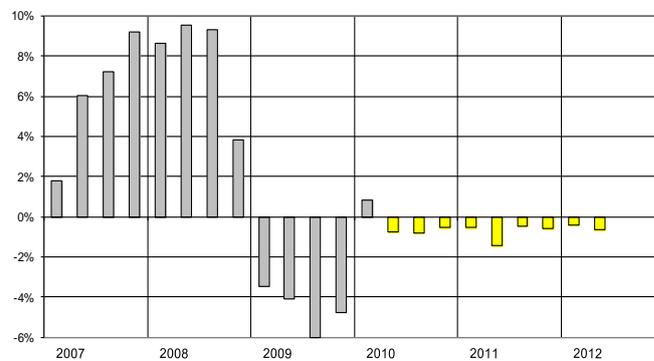


Crédits à la consommation

En millions d'euros

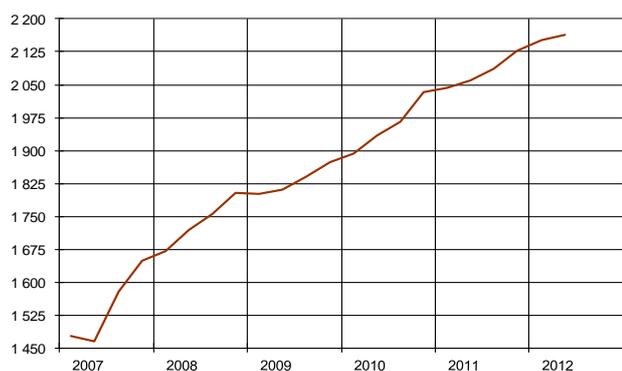


Variations en glissement annuel (en %)

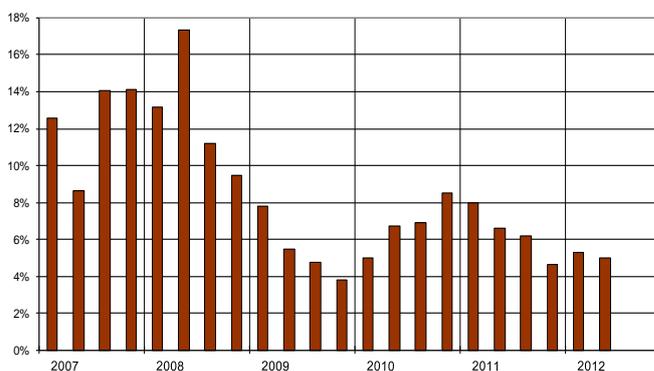


Crédits à l'habitat

En millions d'euros

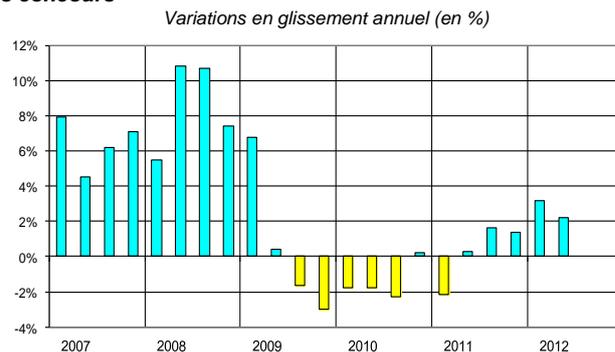
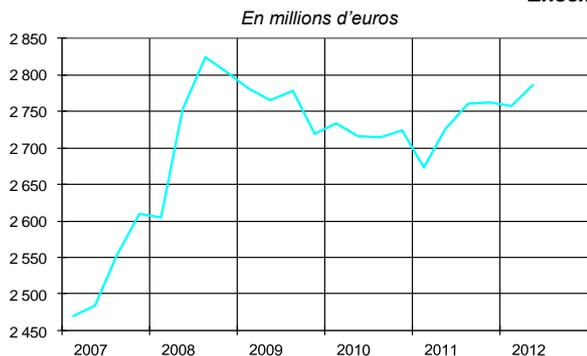


Variations en glissement annuel (en %)

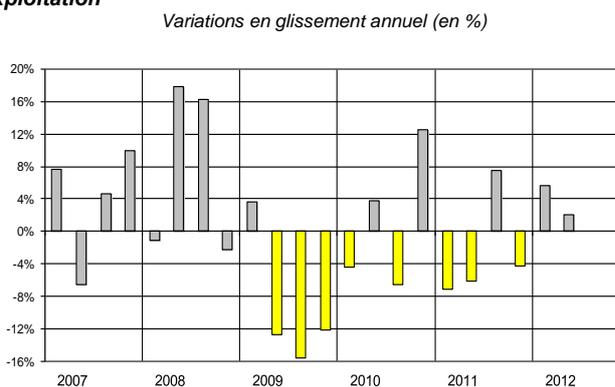
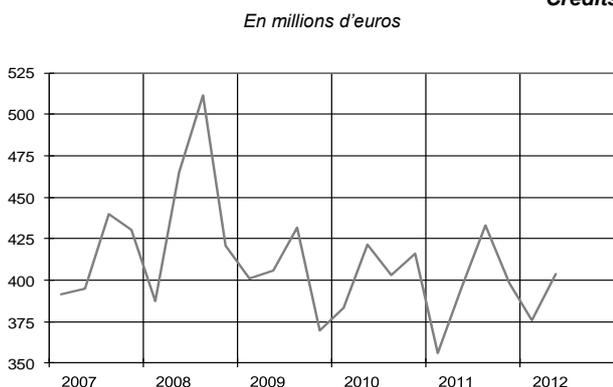


L'endettement des entreprises

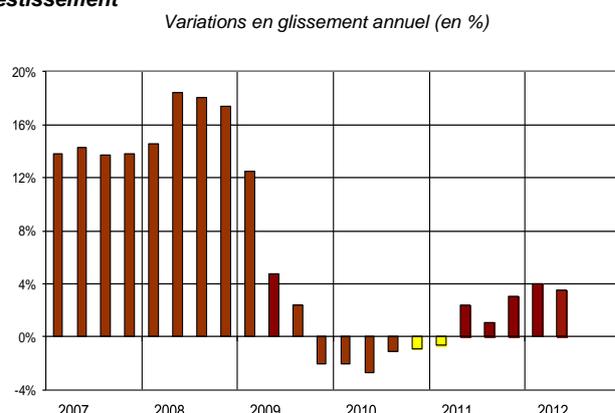
Ensemble des concours



Crédits d'exploitation

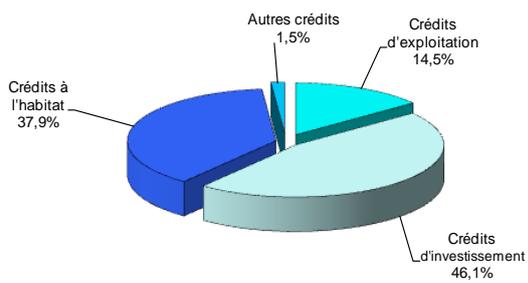


Crédits d'investissement

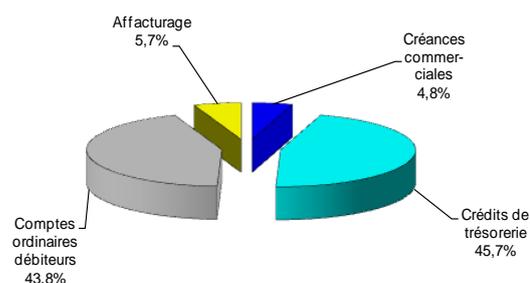


Structure des passifs financiers des entreprises au 30 juin 2012

Par nature



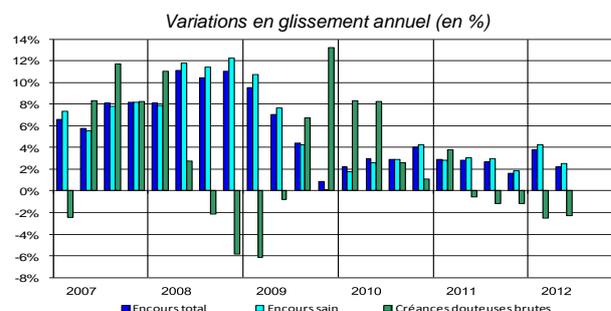
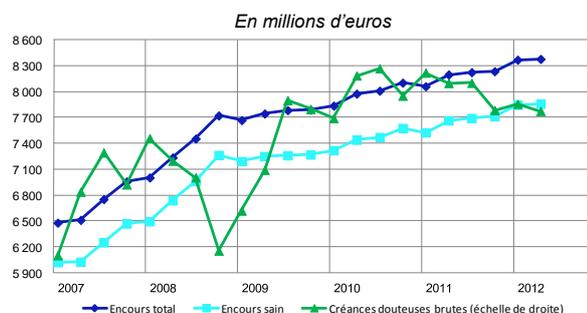
Crédits d'exploitation



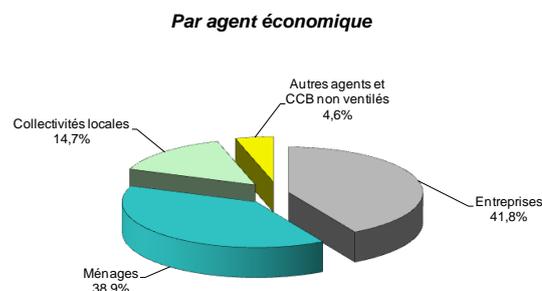
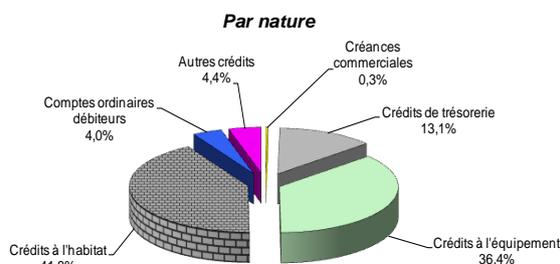
4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros										Variations	
	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	juin-12	1 an	1 trim	
Entreprises												
Crédits d'exploitation	408,1	497,5	442,8	478,3	436,5	465,9	428,0	404,5	492,6	12,9%	21,8%	
Créances commerciales	36,6	34,2	21,6	26,3	26,0	30,2	25,0	23,0	22,8	-12,2%	-0,7%	
Crédits de trésorerie	210,9	273,1	211,2	183,1	208,0	218,1	209,0	194,8	190,4	-8,5%	-2,3%	
(dt) entrepreneurs individuels	60,8	64,8	57,4	51,2	47,9	46,5	46,4	44,9	44,2	-7,7%	-1,5%	
Comptes ordinaires débiteurs	127,0	149,2	175,3	224,7	163,9	181,0	161,6	161,8	253,0	54,4%	56,4%	
Affacturage	33,5	40,9	34,7	44,2	38,7	36,5	32,4	24,9	26,5	-31,6%	6,2%	
Crédits d'investissement	1303,2	1 522,5	1 693,0	1 698,3	1 742,5	1 745,6	1 734,3	1 751,1	1 636,8	-6,1%	-6,5%	
Crédits à l'équipement	1083,8	1 297,9	1 484,1	1 482,2	1 536,8	1 548,6	1 553,8	1 569,1	1 460,0	-5,0%	-7,0%	
(dt) entrepreneurs individuels	80,5	88,3	92,8	126,4	127,1	123,3	130,4	129,7	85,9	-32,4%	-33,7%	
Crédit-bail	219,5	224,6	208,9	216,2	205,8	197,0	180,5	182,0	176,7	-14,1%	-2,9%	
Crédits immobiliers	1042,4	1 061,3	1 078,9	1 053,4	1 057,9	1 054,2	1 052,0	1 053,8	1 108,8	4,8%	5,2%	
Autres crédits	43,5	37,4	34,5	30,1	31,1	39,6	44,3	43,6	45,0	44,7%	3,0%	
Encours sain	2797,2	3 118,7	3 249,2	3 260,1	3 268,0	3 305,3	3 258,6	3 253,1	3 283,2	0,5%	0,9%	
Ménages												
Crédits à la consommation	870,1	953,2	914,5	912,1	894,6	901,1	908,4	898,8	888,3	-0,7%	-1,2%	
Crédits de trésorerie	798,8	875,1	834,8	826,3	806,4	806,1	819,8	808,3	800,1	-0,8%	-1,0%	
Comptes ordinaires débiteurs	37,2	41,2	42,2	45,3	48,9	49,6	48,6	50,7	49,6	1,4%	-2,2%	
Crédit-bail	34,1	36,9	37,5	40,4	39,2	45,3	40,0	39,8	38,7	-1,4%	-2,8%	
Crédits à l'habitat	1481,8	1 731,0	1 833,6	1 939,0	2 065,7	2 091,4	2 131,4	2 155,4	2 169,2	5,0%	0,6%	
Autres crédits	1,7	5,8	0,8	1,9	1,3	1,3	2,4	1,3	2,2	78,3%	66,9%	
Encours sain	2353,6	2 690,0	2 748,8	2 853,0	2 961,5	2 993,8	3 042,2	3 055,6	3 059,8	3,3%	0,1%	
Collectivités locales												
Crédits d'exploitation	6,9	14,0	9,4	26,5	24,5	30,7	39,2	50,0	31,3	27,4%	-37,4%	
Crédits de trésorerie	2,0	11,0	7,3	23,7	22,9	21,0	22,1	44,8	28,6	25,0%	-36,1%	
Comptes ordinaires débiteurs	4,9	3,0	2,1	2,8	1,7	9,7	17,1	5,2	2,7	61,1%	-48,6%	
Crédits d'investissement	690,6	728,2	1 019,1	1 022,1	1 033,7	1 026,9	1 041,1	1 079,9	1 120,8	8,4%	3,8%	
Crédits à l'équipement	690,2	727,8	1 018,7	1 021,7	1 033,2	1 026,5	1 040,7	1 079,5	1 120,5	8,5%	3,8%	
Crédit bail	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	-43,8%	-37,6%	
Crédits immobiliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	2,1	2,8	ns	ns	
Autres crédits	10,1	3,6	2,3	1,9	1,0	0,7	0,4	0,4	0,2	-78,3%	-49,0%	
Encours sain	707,6	745,8	1030,9	1050,5	1059,2	1058,4	1082,3	1132,3	1155,0	9,0%	2,0%	
Autres agents												
Encours sain	165,9	181,2	220,0	275,4	375,9	333,7	331,5	404,3	359,6	-4,3%	-11,0%	
TOTAL												
Encours sain	6024,4	6735,7	7248,8	7439,0	7664,6	7691,2	7714,6	7845,3	7857,6	2,5%	0,2%	
Créances douteuses brutes	484,7	498,0	494,0	534,6	531,4	531,5	519,8	522,4	519,4	-2,3%	-0,6%	
Créances douteuses nettes	190,5	215,5	199,7	246,2	212,6	213,5	215,8	213,5	239,0	12,4%	11,9%	
dont entreprises	112,8	120,6	136,4	150,5	145,5	150,8	149,3	148,1	164,7	13,2%	11,2%	
dont ménages	70,5	60,0	58,2	57,0	58,8	55,9	59,7	60,3	67,0	14,0%	11,2%	
Provisions	294,2	282,5	294,3	288,4	318,8	318,0	304,0	309,0	280,4	-12,0%	-9,2%	
Encours total	6509,1	7233,7	7742,8	7973,6	8196,0	8222,7	8234,4	8367,7	8376,9	2,2%	0,1%	
Taux de créances douteuses	7,4%	6,9%	6,4%	6,7%	6,5%	6,5%	6,3%	6,2%	6,2%	-0,3 pt	0,0 pt	
Taux de provisionnement	60,7%	56,7%	59,6%	53,9%	60,0%	59,8%	58,5%	59,1%	54,0%	-6 pts	-5,1 pts	

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

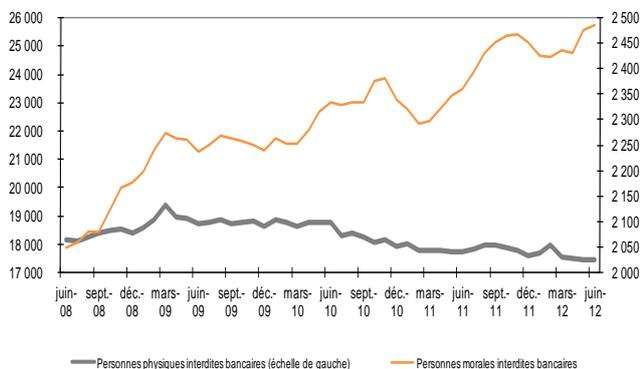


Structure des passifs financiers au 30 juin 2012



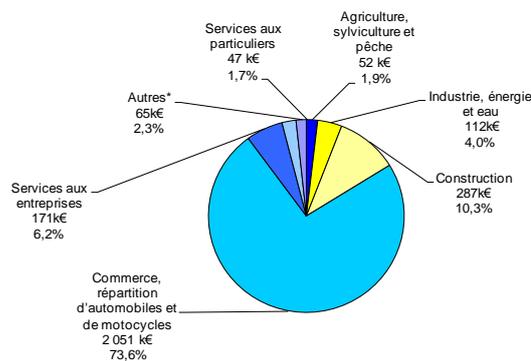
5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdits bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

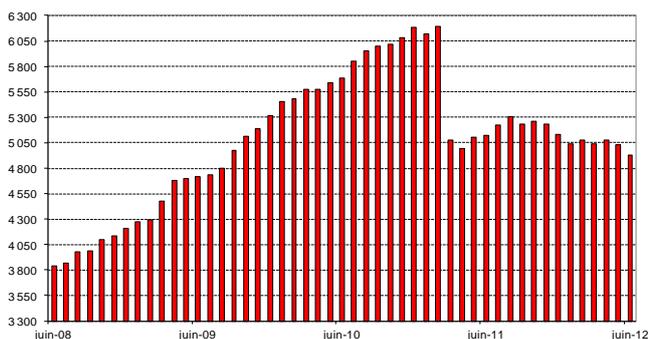
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 2^{ème} trimestre 2012



* Compte tenu de leur faible impact dans le total, les secteurs "hébergement-restauration", "autres services" et "éducation, santé humaine et action sociale", "transports et entreposage" et "activité immobilière" ont été regroupés dans la rubrique "Autres" du présent graphe.

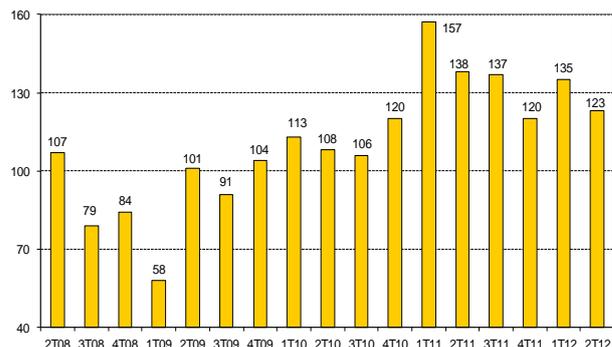
Source : Banque de France, données mensuelles

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

Dossiers déposés auprès du secrétariat de la commission de surendettement

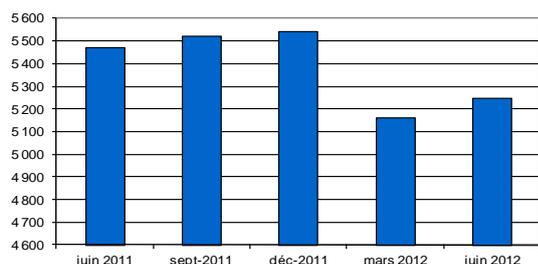


Source : Iedom, données trimestrielles

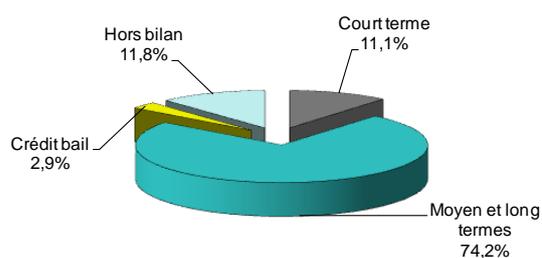
6. Risques sectoriels ¹

Evolution globale

En millions d'euros

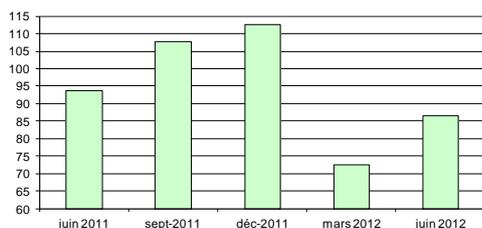


Structure (en %)

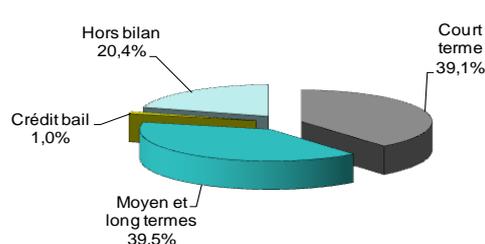


Secteur primaire

En millions d'euros

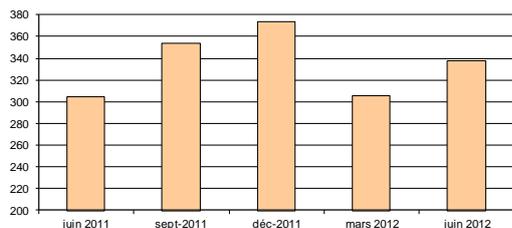


Structure (en %)

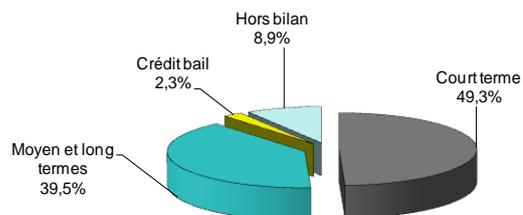


Industrie, énergie, eau

En millions d'euros

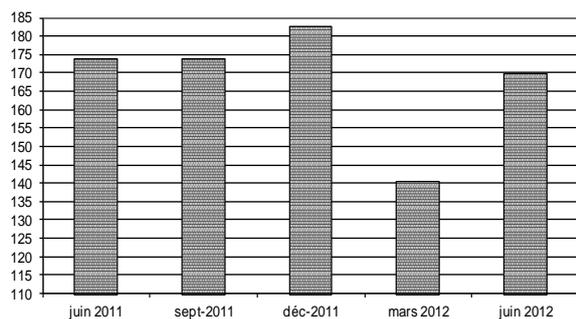


Structure (en %)

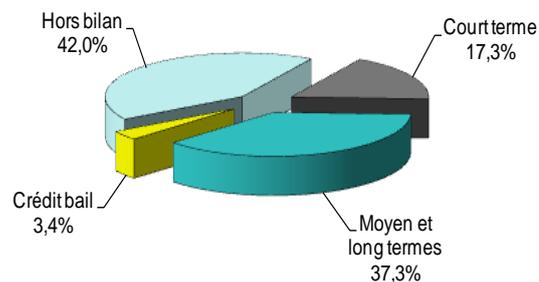


Construction

En millions d'euros



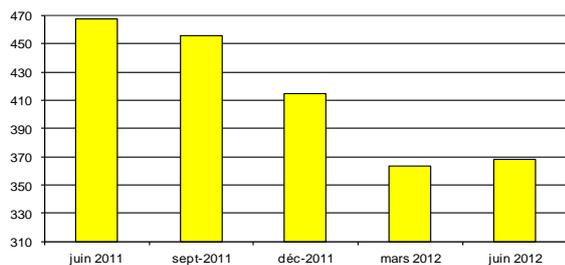
Structure (en %)



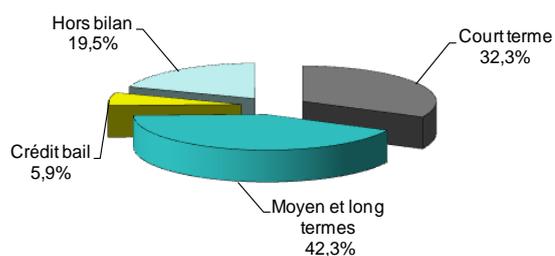
¹ Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF révision 1 et CPF révision 1, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003, ont été révisées au 1^{er} janvier 2008. Les données présentées ci-dessus prennent en compte cette nouvelle nomenclature.

Commerce

En millions d'euros

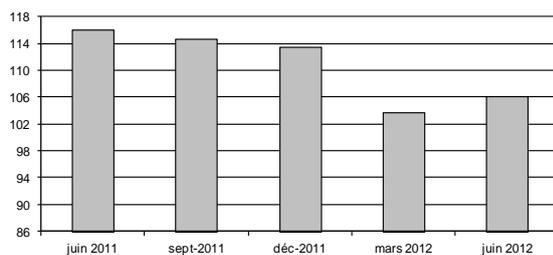


Structure (en %)

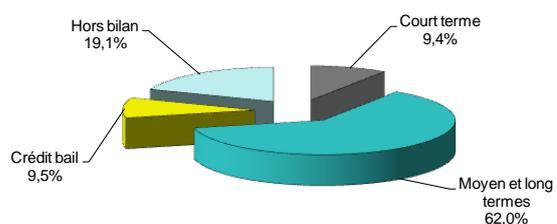


Transports et entreposage

En millions d'euros

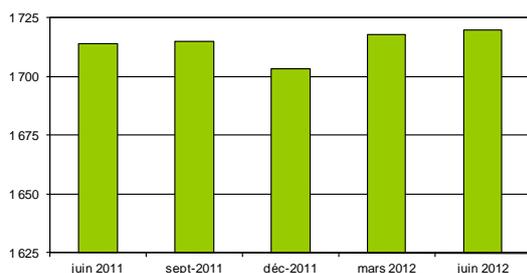


Structure (en %)

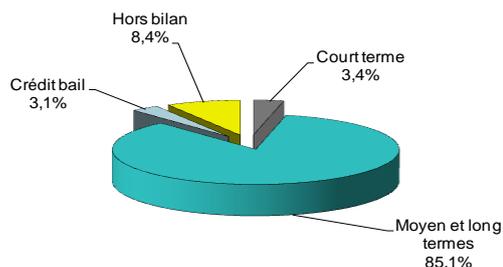


Activité immobilière

En millions d'euros

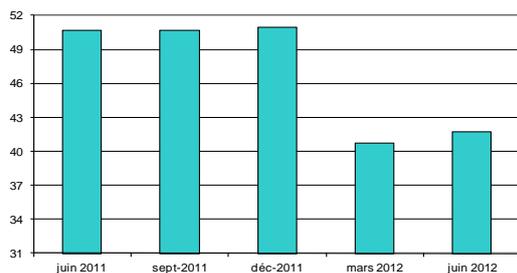


Structure (en %)

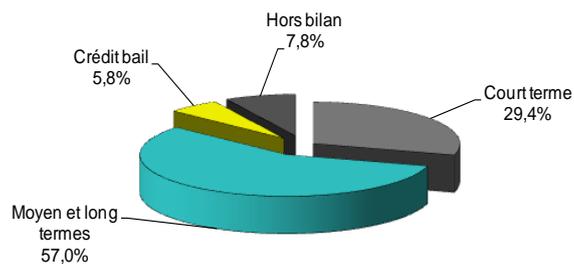


Hébergement et restauration

En millions d'euros

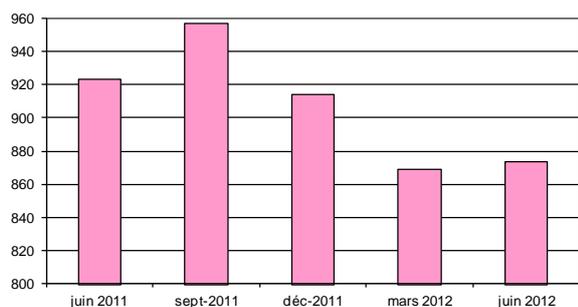


Structure (en %)

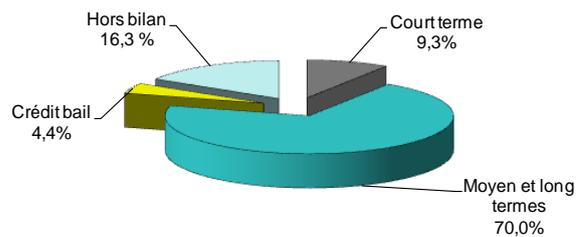


Services aux entreprises

En millions d'euros

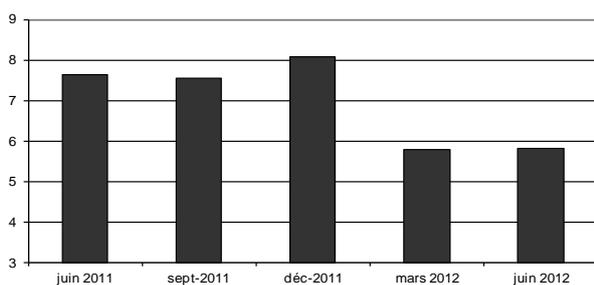


Structure (en %)

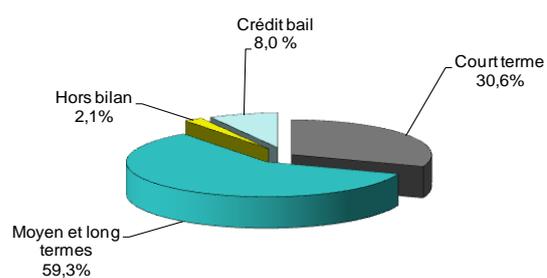


Services aux particuliers

En millions d'euros

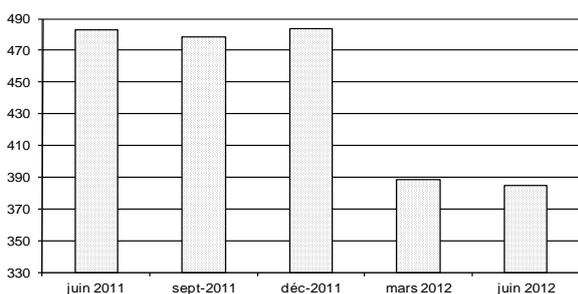


Structure (en %)

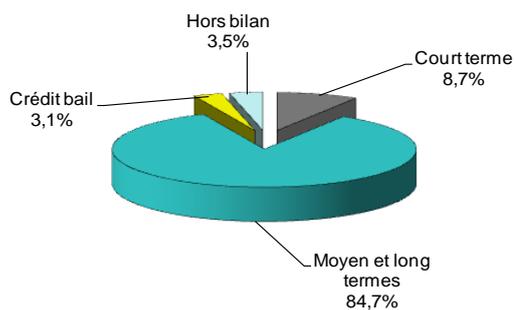


Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

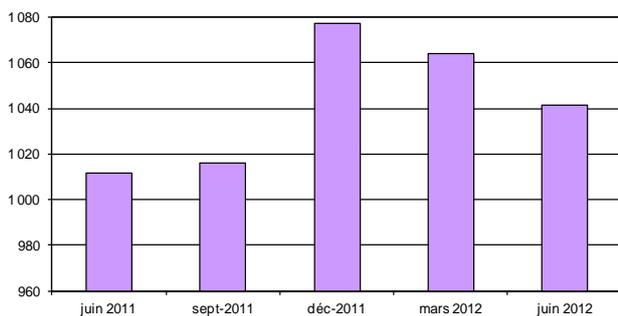


Structure (en %)

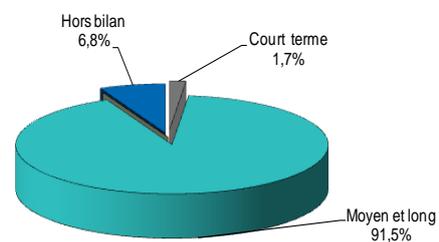


Administration publique

En millions d'euros



Structure (en %)



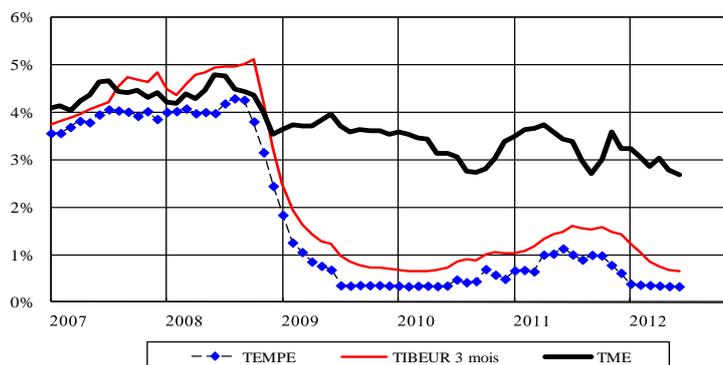
7. Rappel des taux

7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (11/07/2012)		0,75%
Taux de la facilité de prêt marginal (11/07/2012)		1,50%
Taux de la facilité de dépôt marginal (11/07/2012)		0,00%
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)		
Livret A et bleu 2,25	LDD (ex Codevi) 2,25%	LEP 2,75%
PEL* 2,50%		CEL* 1,50%
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2012 (JO du 08/02/2012)		0,71%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)		0,38%

* hors prime d'Etat.

7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	juil-10	janv-11	juil-11	janv-12	juil-12	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	2,92	2,14	6,02	6,73	6,53	51	-20
Découvert	10,36	9,88	8,53	7,25	6,92	-161	-33
Autres court terme	6,86	4,64	3,50	6,18	6,19	269	1
Total crédits CT	8,54	6,07	5,03	6,59	6,49	146	-10
Crédits moyen long termes	4,94	4,09	4,76	4,82	4,87	11	5
Taux moyen pondéré global	5,97	4,45	4,82	5,21	5,24	42	3

Source : Iedom

7.4 Taux de l'usure

Catégorie		Taux effectif pratiqué au 2ème trimestre 2012 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er juillet 2012
PARTICULIERS	Prêts immobiliers :		
	- à taux fixe	4,77%	6,36%
	- à taux variable	4,36%	5,81%
	- prêts relais	4,74%	6,32%
	Autres prêts :		
- < ou = 1 524 € (*)		20,25%	
- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)		19,24%	
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €		16,40%	
ENTREPRISES	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	4,65%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	3,47%	
	- Découverts en compte (**)	10,15%	13,53%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	4,51%	

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

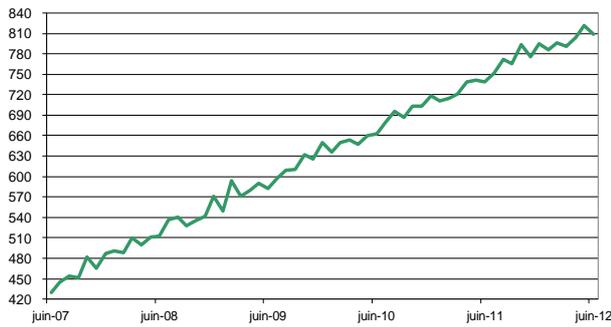
(***) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent.

8. Monnaie fiduciaire

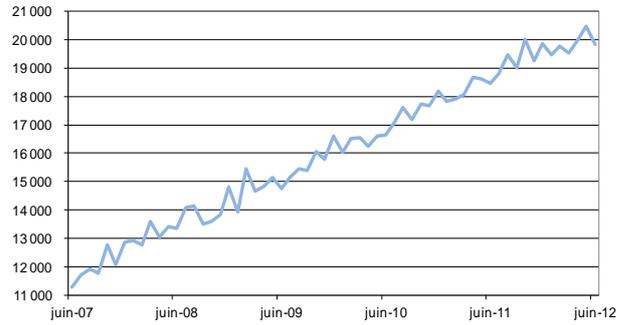
8.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes de billets à fin juin 2012

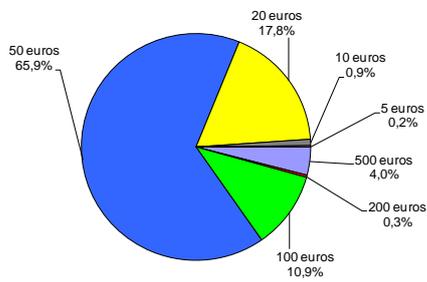
en millions d'euros



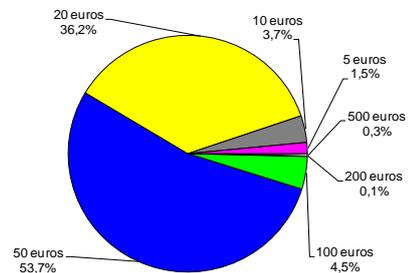
en milliers d'unités



Répartition en valeur à fin juin 2012



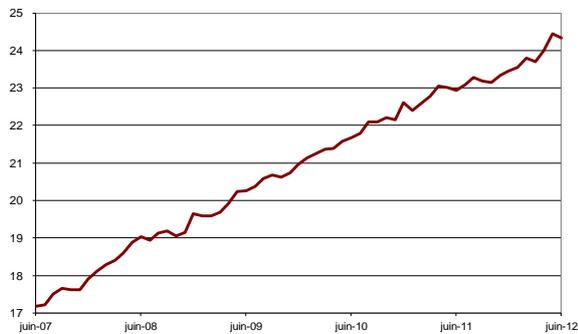
Répartition en nombre à fin juin 2012



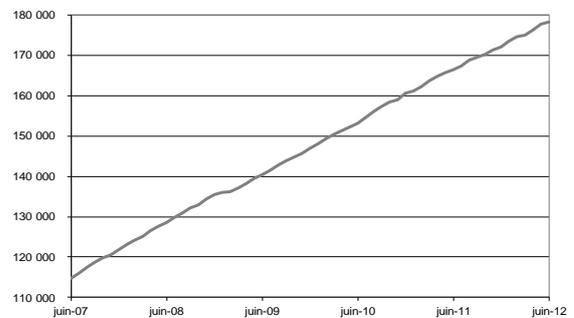
8.2 Emission mensuelle de pièces euros

Emissions nettes de pièces à fin juin 2012

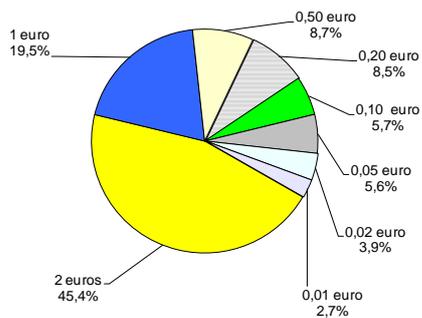
en millions d'euros



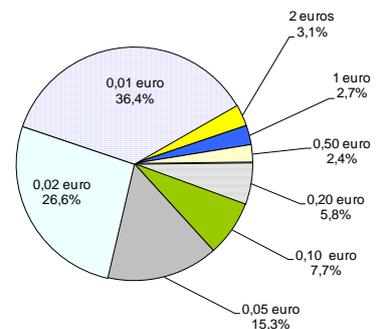
en milliers d'unités



Répartition en valeur à fin juin 2012



Répartition en nombre à fin juin 2012



L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale, conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
 - mise en circulation et gestion des billets de banque,
 - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
 - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Banque Postale,
 - mobilisation des créances privées non négociables,
 - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
 - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
 - gestion des comptes du Trésor public,
 - surendettement et information du public,
 - un rôle d'observatoire économique.
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
 - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
 - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisations de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
 - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations (www.iedom.fr).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également, dans ce cadre, l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et la France hexagonale.

INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

**1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE
CS 50512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX
Courriel : agence@iedom-martinique.fr**

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT
Editeur : Iedom
Imprimeur : Iedom
Achevé d'imprimer le 10 septembre 2012
Dépôt légal – septembre 2012
N° ISSN 0296 – 3116